



Racheter la part de son frère

Une terre inaliénable

Le terme "rachat" signifie également "délivrance" ou "rédemption" en hébreu, ce qui permet une lecture de ce passage à un niveau plus symbolique, le sujet étant l'exil d'Israël et son retour sur sa terre.

Tous les cinquante ans, lors du Jubilé, la terre revient à son propriétaire initial.

ספר ויקרא פרק כה'

כה כִּי-יִמֹךְ אָחִיךָ וּמָכַר מֵאֲחֻזָּתוֹ וּבָא גֹאֲלוֹ הַקָּרֵב אֵלָיו וּגְאָל אֶת מִמְכָּר אָחִיו כּוֹ וְאִישׁ כִּי לֹא יִהְיֶה-לוֹ גֹּאֵל וְהִשְׁיגָה יָדוֹ וּמָצָא כְּדֵי גֹאֲלָתוֹ כִּזְ וַחֲשַׁב אֶת שְׁנֵי מִמְכָּרוֹ וְהִשִּׁיב אֶת-הָעֶדָף לְאִישׁ אֲשֶׁר מָכַר לוֹ וְשֵׁב לְאֲחֻזָּתוֹ כַּח וְאִם לֹא-מָצָאָה יָדוֹ דֵּי הִשִּׁיב לוֹ וְהָיָה מִמְכָּרוֹ בְּיַד הַקֹּנֵה אֹתוֹ עַד שְׁנַת הַיּוֹבֵל וַיֵּצֵא בַיּוֹבֵל וְשֵׁב לְאֲחֻזָּתוֹ

Lévitique chapitre 25

²⁵ Si ton frère, se trouvant dans la gêne, a vendu une partie de sa propriété, son plus proche parent aura la faculté de racheter ce qu'a vendu son frère. ²⁶ Quelqu'un dont personne n'a racheté le bien, mais qui retrouve des ressources suffisantes pour le racheter lui-même, ²⁷ supputera les années de la vente, rendra l'excédent à celui à qui il avait vendu, et rentrera dans son bien. ²⁸ Que s'il n'a point de ressources suffisantes pour cette restitution, la chose vendue restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'année jubilaire; elle en sortira à cette époque, et l'autre en reprendra possession.

Source: http://www.sefarim.fr/Pentateuque_L%E9vitique_25_35.aspx